

1 MACRO-ORGANISMES

► L'intérêt porté depuis le Grenelle au biocontrôle a entraîné la **publication d'un décret** sur les macro-organismes. "On vivait sous le régime de la responsabilité des entreprises, indique Louis Damoiseau, ancien président d'IBMA France. Lorsque sortait un nouvel auxiliaire, il fallait juste faire une déclaration au ministère." Jusqu'au jour où une coccinelle s'est montrée un peu trop envahissante. Une autorisation d'entrée sur le territoire de macro-organismes non indigènes doit désormais être demandée, étayée par de nombreuses informations. Les délais de mise en marché sont de fait allongés. Pour Cyrille Verdun, responsable marketing et communication chez Koppert, "ce décret met un cadre, mais un cadre "light". C'est positif."

► Moins visibles dans le biocontrôle, les **filières élevage** profitent pourtant aussi de quelques nouveautés. La toute jeune société Ap-pi, dont



Taurus, prédateur du pou rouge, sous loupe binoculaire.

le site de production est basé à Nantes, propose une solution de deux acariens pour lutter contre le pou rouge en élevage de poulets. "Ces deux acariens agissent en complémentarité, explique Franz Guender, l'un des trois responsables d'Ap-pi. Le *Taurus* se déplace moins, mais joue le rôle du tueur en série qui



Macrolophus pygmaeus, punaise prédatrice d'aleurodes, bien connue en maraîchage sous abri.

dévore sa proie, même rassasié ; il aime les milieux secs, tandis qu'Androlis, lui, aime les conditions humides et va aller à la recherche du pou, le chassant uniquement pour se nourrir." Objectif : qu'ils puissent durer et se multiplier, après au moins deux lâchers, pour le maintien d'un équilibre.

► Toujours en élevage, Ap-pi mais aussi Koppert proposent chacun un **piège à ténébrions**, sans aucune phéromone. Un moyen de lutte entièrement naturel qui mise, non pas sur l'éradication du ravageur, mais sur le maintien d'un équilibre. "C'est la forme du piège qui le rend attractif. Ils s'y précipitent en masse et n'en ressortent plus", indique Cyrille Verdun de chez Koppert.

2 MICRO-ORGANISMES

► Koppert, historique du biocontrôle dans le domaine des macro-organismes en culture sous abri, développe depuis un peu plus de cinq ans des produits à base de micro-organismes. "Nous voulons sortir de la niche des cultures sous abri, pour aller aussi vers le maraîchage de plein champ, l'arboriculture et notamment le problème des maladies post-récolte...", indique Cyrille Verdun, chef produit micro-organismes et responsable marketing et communication. Récemment, la société a sorti le **Triatum**, un bio-fongicide à base de *Trichoderma harzianum* T-22 : "On le lance commercialement sur carottes, haricots industriels, salades... C'est un champignon qui se développe sur les jeunes racines et facilite la solubilisation des éléments minéraux pour la plante." Il stimule à la fois la pousse et la défense de la plante contre les champignons du sol. Si Triatum n'élimine pas la maladie, il permet à la plante de s'en défendre et de montrer moins de symptômes.

Un produit qui est autorisé en bio en tant que produit phytosanitaire, dans "une nouvelle catégorie créée pour nous : la stimulation de vitalité. Nous tenions absolument à faire partie des phyto, continue Cyrille Verdun, c'est plus cohérent. Mais il nous a fallu cinq ans pour aboutir." Aujourd'hui, Koppert a demandé à pouvoir indiquer les allégations du produit, et le dossier est en cours.

► "Dans le cadre de la réglementation actuelle, **notre priorité** c'est les micro-organismes", explique Jean-Yves Rol, de Bayer. En effet : la société a racheté en juillet 2012 la société AgraQuest, en Californie, spécialiste des micro-organismes.



Application de Triatum sur carottes en plein champ.

Et certaines pistes explorées un temps par l'industriel ont été abandonnées : c'est le cas du quassia. "Ce n'est pas parce qu'on est dans le domaine des substances naturelles que c'est facile, poursuit Jean-Yves Rol. Elles sont souvent multi-composées et il faut identifier et caractériser les composés secondaires. Alors que pour les micro-organismes, il est plus aisé de repérer les actifs et de poser une allégation dessus."